

Mairie de DARNETS



.....
Bulletin Municipal n°22 mai 2008



Mairie

Tél. Répondeur: 05.55.93.09.91

Fax : 05.55.93.13.06

E-Mail :

mairiedarnets@wanadoo.fr

Site internet :

<http://www.darnets.correze.net>

Sommaire

Démographie

Résultats des Elections

Vie de la Commune

Les associations

La Communauté de Communes

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Jeudi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 12h de 13h40 à 17 h

M. le Maire Philippe Rossignol

Tél. : 05 55 93 22 60

06 08 83 44 10

Mail: hilaire.rossignol@wanadoo.fr

DEMOGRAPHIE

NAISSANCES

Vianon chez Dominique CERRANDON ET
Sébastien TINGAUD (le 22 mars 2008)

DECES

Mme Dominique DE TOURNEMIRE le 24 mars
2008 à Paris.)

NOUVEAUX HABITANTS

Mlle Chantal MASSIAS à La Forêt.

ELECTIONS MUNICIPALES

LES ELECTIONS MUNICIPALES 2001-2008

| | 2001 | 2008 | Commentaires |
|-----------------|----------------|-----------------|----------------------|
| Inscrits | 324 | 329 | + 5 Inscrits |
| Votants | 242 soit 74,7% | 276 soit 83,89% | + 34 Votants |
| Exprimés | 221 soit 68,2% | 266 soit 80,85% | + 45 Exprimés |
| Listes entières | 105 | 133 | + 28 Listes entières |

Les chiffres démontrent une nette augmentation du nombre de votants sur la commune, ainsi que du nombre de listes entières.

Les habitants de Darnets ont manifesté par leur vote massif leur intérêt pour la vie de la commune. Les membres du nouveau conseil municipal vous remercient pour la confiance que vous leur témoignez.

NOMBRE DE VOIX PAR CANDIDAT (PAR ORDRE D'APPARITION SUR LA LISTE PRESENTEE)

| | | | | | |
|--------------------|-----|-------|-------------------|-----|------|
| Philippe ROSSIGNOL | 226 | 85% | Eliane JANOUeix | 219 | 82% |
| Isabelle BAUDEMEnt | 212 | 80% | Bernard LAUBERTIE | 239 | 90 % |
| Bertrand BEYNE | 217 | 81.5% | Michel LE ROUX | 184 | 69 % |
| Valentin CORDERO | 214 | 80 % | Dominique REISCH | 240 | 90% |
| Jean-Louis FAURE | 212 | 80% | Lucette VIGNE | 196 | 74 % |
| Annie HOUDARD | 234 | 88% | | | |

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

| | | | | | | |
|-------------------------------|------------------|-------------------------------|---------------------|-----------------------|--------------------------------|-------------------|
| Philippe ROSSIGNOL, Maire | | | | | | |
| Dominique REISCH, 1er Adjoint | | Eliane JANOUÉIX, 2ème Adjoint | | | Valentin CORDERO, 3ème Adjoint | |
| Bernard LAUBERTIE | Annie HOUDARD | Bertrand BEYNE | Jean-Louis FAURE | Isabelle BAUDEMONT | Lucette VIGNE | Michel LE ROUX |

COMMISSIONS COMMUNALES PRESIDEES PAR LE MAIRE

| Philippe ROSSIGNOL | Dominique REISCH | Eliane JANOUÉIX | Valentin CORDERO |
|--|--|--|--|
| <p style="text-align: center;">TRAVAUX</p> <p>Philippe ROSSIGNOL, Lucette VIGNE, Dominique REISCH, Bertrand BEYNE, Michel LE ROUX, Jean-Louis FAURE, Valentin CORDERO</p> | <p style="text-align: center;">EAU ET ASSAINISSEMENT</p> <p>Dominique REISCH, Bertrand BEYNE, Philippe ROSSIGNOL, Jean-Louis FAURE, Bernard LAUBERTIE, Michel LE ROUX</p> | <p style="text-align: center;">FINANCES</p> <p>Eliane JANOUÉIX, Philippe ROSSIGNOL, Dominique REISCH, Jean-Louis FAURE, Annie HOUDARD</p> | <p style="text-align: center;">AGRICULTURE, FORET</p> <p style="text-align: center;">ENVIRONNEMENT</p> <p style="text-align: center;">AMENAGEMENT</p> <p>Valentin CORDERO Bernard LAUBERTIE Michel LE ROUX Isabelle BAUDEMONT</p> |
| <p style="text-align: center;">ACTION SOCIALE</p> <p>Philippe ROSSIGNOL, Lucette VIGNE, Isabelle BAUDEMONT, Jean-Louis FAURE</p> | <p style="text-align: center;">ECOLE</p> <p>Dominique REISCH, Eliane JANOUÉIX, Lucette VIGNE</p> | <p style="text-align: center;">ACHATS</p> <p>Eliane JANOUÉIX, Annie HOUDARD, Bertrand BEYNE, Dominique REISCH</p> | <p style="text-align: center;">ANIMATION, CULTURE</p> <p style="text-align: center;">RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS</p> <p>Valentin CORDERO, Jean-Louis FAURE, Isabelle BAUDEMONT, Annie HOUDARD, Bertrand BEYNE</p> |
| | <p style="text-align: center;">RELATIONS AVEC LE PERSONNEL</p> <p>Dominique REISCH, Eliane JANOUÉIX, Jean-Louis FAURE</p> | <p style="text-align: center;">LOCATIONS</p> <p>Eliane JANOUÉIX, Isabelle BAUDEMONT, Bertrand BEYNE</p> | |

CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

| Délégués titulaires | Délégués suppléants |
|---------------------|---------------------|
| Bernard LAUBERTIE | Dominique REISCH |
| Jean-Louis FAURE | Bertrand BEYNE |
| Annie HOUDARD | Valentin CORDERO |

CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a proposé les personnes suivantes :

| <u>COMMISSAIRES TITULAIRES</u> | <u>COMMISSAIRES SUPPLEANTS</u> |
|---|---|
| Alain MAGIMEL | Denise CHARRIERE (domiciliée à EGLETONS) |
| Roland AMELIN | Pierre BALLET |
| Robert VEILHAN | Jean VEYSSADE |
| Camille GUILLAUMIE (propriétaire de bois) | Gille GANNE |
| Aimé PAILLASSOU (domicilié à EGLETONS) | Antoine CONTINSOUZA |
| Jean-Paul LECOURT | Jean BARDECHE |
| Henri CEYRAT | Danièle SOULARUE (domiciliée à Moustier Ventadour) |
| Suzanne SEGUREL | Annie HOUDARD (propriétaire de bois) |
| André CONTINSOUZA | Valentin CORDERO |
| Michel VERNET | Arnaud de TOURNEMIRE (propriétaire de bois) |
| Claude SUDOUR | Dominique REISCH |
| Bertrand BEYNE | Pierre ROSSIGNOL |

MEMBRES DU C.C.A.S

| |
|--------------------|
| Lucette VIGNE |
| Isabelle BAUDEMONT |
| Jean-Louis FAURE |
| Michel LE ROUX |

DELEGUES AU SIRT

| Délégués titulaires | Délégués suppléants |
|---------------------|---------------------|
| Michel LE ROUX | Philippe ROSSIGNOL |
| Bertrand BEYNE | Isabelle BAUDEMONT |

DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION RURALE DE LA REGION

D'EGLETONS

| Délégués titulaires | Délégués suppléants |
|---------------------|---------------------|
| Philippe ROSSIGNOL | Eliane JANOUeix |
| Dominique REISCH | Annie HOUDART |

DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT DU PAYS DE MEYMAC

| Délégués titulaires | Délégués suppléants |
|---------------------|---------------------|
| Philippe ROSSIGNOL | Valentin CORDERO |
| Jean-Louis FAURE | Isabelle BAUDEMEnt |

DESIGNATION DES DELEGUES AU PARC NATUREL REGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

| Délégués titulaires | Délégués suppléants |
|---------------------|---------------------|
| Jean-Louis FAURE | Annie HOUDART |

DESIGNATION DES DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VENTADOUR

| Délégués titulaires | Délégués suppléants |
|---------------------|---------------------|
| Bernard LAUBERTIE | Jean-Louis FAURE |
| Valentin CORDERO | Annie HOUDART |

DESIGNATION D'UN CONSEILLER DEFENSE

Il s'agit de disposer au sein de chaque commune d'un correspondant identifié dont la fonction sera de servir de relais d'information entre le ministère de la défense et les communes. Ce correspondant sera destinataire d'une information régulière sur les questions de défense et devra pouvoir en retour adresser au

ministère ou à ses représentants des demandes d'éclaircissement ou de renseignements.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne Monsieur Dominique REISCH en qualité de Conseiller municipal en charges des questions de défense.

INDEMNITES DES ELUS

Vu le Code des Communes, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire et d'adjoints aux taux suivants :

✓ Taux en pourcentage de l'indice 1015 :
Maire : 17 % Soit 636,01€ brut.
✓ Taux en pourcentage de l'indice 1015 :
1er 2ème et 3ème adjoints : 6,60%
Soit 246,92€ brut .

DELEGATION AU MAIRE EN MATIERE DE MARCHES PASSES SELON LA PROCEDURE ADAPTEE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne délégation au Maire, pour la durée de son mandat, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent

être passés selon la procédure adaptée en dessous du seuil de 90 000 Euros H.T., ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5%, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

VOTE DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2008

ASSOCIATIONS DE DARNETS

| | |
|---|--------------|
| Société de Chasse(350€ + 100 50 ème anniversaire | 450 € |
| Club des Aînés " La Darnetzienne " | 350 € |
| Association « Mil et Miel » | 350 € |
| N'a pas pris au vote : Isabelle BAUDEMONT ,Lucette VIGNE, Michel LE ROUX | |
| Association Intercommunale de Parents d'Elèves de Darnets et Soudeilles | 350 € |
| N'ont pas pris part au vote : Lucette VIGNE, Michel LE ROUX. | |
| « Forme, bien-être et santé » | 350 € |
| Association sportive RPI Darnets-Soudeilles | 350 € |

AUTRES ASSOCIATIONS

| | | | |
|---|----------------|--------------------------------|-------------|
| ODCV | 2 295 € | Meilleurs Ouvriers de France | 50 € |
| Prix du voyage classe découverte | | Orphelins des Sapeurs-pompiers | 35 € |
| Association des Amis de la Bibliothèque Départementale de Prêts | 35 € | Ligue contre le Cancer | 35 € |
| Ecole de Bourrée de Davignac | 35 € | P.E.P. 19 | 35 € |
| Comice Agricole Cantonal | 80 € | A.D.A.P.E.I. | 35 € |
| Télé-Millevaches | 50 € | ANACR | 35 € |
| Jeunesses Musicales de France | 35 € | F.A.L | 35 € |
| Association Française des Sclérosés en plaques | 35 € | Paralysés de France | 35 € |
| C.A.U.E. | 100 € | USEP | 35 € |
| AFM | 35 € | | |
| Anima vie 19 | 35 € | | |

COMPTE ADMINISTRATIF 2007 et BUDGET 2008

Section d'Exploitation (EAU)

en Euros

| Total des Dépenses | Budget 2007 | Titres Emis | % | Proposition 2008 |
|--------------------|------------------|------------------|---------------|------------------|
| | | C.A.2007 | | |
| | 32 821,00 | 30 207,34 | 92,04% | 34 082,26 |

| Total des Recettes | Budget 2007 | Titres Emis | % | Proposition 2008 |
|--------------------|------------------|------------------|---------------|------------------|
| | | C.A.2007 | | |
| | 32 821,00 | 32 337,86 | 98,53% | 34 082,26 |

| | |
|----------------------------|-----------------|
| EXCEDENT DE CLOTURE | 2 130,52 |
|----------------------------|-----------------|

Section d'Investissements (EAU)

| | Budget 2007 | Mandat Emis | % | reste à réaliser 2007 | Budget voté pour 2008 | Budget Total pour 2008 |
|---------------------------|-------------------|------------------|---------------|--------------------------|--------------------------|---------------------------|
| | +DM | C.A.2007 | | | | |
| Total des Dépenses | 215 610,00 | 73 368,61 | 34,03% | 128 000,00 | 33 753,10 | 161 753,10 |

| | Budget 2007 | Titres Emis | % | reste à réaliser | Budget 2008 | Budget Total pour 2008 |
|---------------------------|-------------------|-------------------|---------------|------------------|-------------------|---------------------------|
| | | C.A.2007 | | | | |
| Total des Recettes | 215 610,00 | 166 575,21 | 77,26% | 50 000,00 | 111 753,10 | 161 753,10 |

| | |
|----------------------------|------------------|
| EXCEDENT DE CLOTURE | 93 206,60 |
|----------------------------|------------------|

Section de Fonctionnement - (Budget Principal)

| | Budget 2007 | Titres Emis | % | reste à réaliser | Budget voté pour 2008 | Budget Total pour 2008 |
|---------------------------|-------------------|-------------------|---------------|------------------|--------------------------|---------------------------|
| | | C.A.2007 | | | | |
| Total des Dépenses | 260 980,00 | 216 904,22 | 83,11% | ----- | ----- | 278 132,00 |

| | Budget 2007 | Titres Emis | % | reste à réaliser | Engagé 2008 | Budget 2008 |
|---------------------------|-------------------|-------------------|----------------|------------------|----------------|-------------------|
| | | C.A.2007 | | | | |
| Total des Recettes | 260 980,00 | 261 077,54 | 100,04% | ----- | ----- | 278 132,00 |

| | |
|----------------------------|------------------|
| EXCEDENT DE CLOTURE | 44 173,32 |
|----------------------------|------------------|

Section d'Investissements - (Budget Principal)

| | Budget 2007 | Titres Emis | % | reste à réaliser | Budget voté pour 2008 | Budget Total pour 2008 |
|---------------------------|-------------------|-------------------|---------------|-------------------|--------------------------|---------------------------|
| | | C.A.2007 | | | | |
| Total des Dépenses | 334 515,00 | 110 379,64 | 33,00% | 222 800,00 | 229 105,00 | 451 905,00 |

| | Budget 2007 | Titres Emis | % | reste à réaliser | Budget voté pour 2008 | Budget Total pour 2008 |
|---------------------------|-------------------|-------------------|---------------|------------------|--------------------------|---------------------------|
| | | C.A.2007 | | | | |
| Total des Recettes | 334 515,00 | 116 352,09 | 34,78% | 36 300,00 | 415 605,00 | 451 905,00 |

| | |
|----------------------------|-----------------|
| EXCEDENT DE CLOTURE | 5 972,45 |
|----------------------------|-----------------|

Les taux d'imposition restent inchangés : Taxe d'habitation 4,67% - Taxe foncière 10,98%
Taxe foncière non bâti 83,11%

VIE DE LA COMMUNE

ACQUISITION D'UNE EPAREUSE ET D'UN TRACTEUR

Il avait été décidé, par délibération en date du 23 novembre 2007, de procéder au remplacement de l'épareuse de la Commune. Une demande de subvention à hauteur de 48% avait été sollicitée auprès des Services du Conseil Général dans le cadre de l'acquisition « de matériel spécifique de voirie ».

Il fallait également de songer à remplacer le tracteur de la Commune

Quatre entreprises ont été consultées, à savoir FAURE AGRICULTURE de BOURG LASTIC, JUILLARD CONDAT de SEILHAC, SARL DUPORT de MEYMAC et les ETABLISSEMENTS SUDOUR de DARNETS.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 28 janvier 2008. Seuls les Etablissements SUDOUR de DARNETS avaient répondu à cet appel d'offres pour un

montant total de 57 000 Euros H.T. soit 68 172 Euros T.T.C. qui se décompose de la manière suivante :

✓ Epareuse : 34 000 Euros H.T. 40 664 Euros T.T.C. (reprise du matériel existant 9 000 Euros H.T., 10 764 Euros T.T.C.) soit un montant définitif de 25 000 Euros H.T., 29 900 Euros T.T.C.

✓ Tracteur : 40 000 Euros H.T. 47 840 Euros T.T.C. (reprise du matériel existant 8 000 Euros H.T., 9 568 Euros T.T.C.) soit un montant définitif de 32 000 Euros H.T., 38 272 Euros T.T.C.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a approuvé le devis des Etablissements SUDOUR de DARNETS.

DISSIMULATION DES RESEAUX DE COMMUNICATION ELECTRONIQUE – SORTIE BOURG R D 103

Les travaux d'enfouissement des lignes EDF se dérouleront conjointement avec les travaux d'aménagement au lotissement du Bourg.

Les travaux d'effacement de réseaux France Telecom font partie de cette opération de dissimulation de réseaux.

La Commune et France Telecom s'accordent pour la mise en techniques discrètes des lignes de communications électroniques, dans le cadre d'opérations coordonnées d'effacement des réseaux.

Une convention a été signée avec pour objet de préciser les modalités techniques et financières d'étude et de réalisation des travaux d'aménagement esthétique du réseau de communications électroniques souhaités par La Commune en vertu des principes édictés par la loi intitulée « Confiance dans l'Economie Numérique » en date du 20 avril 2004, article L.2224-35 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a autorisé le Maire à signer la convention avec France Telecom pour les travaux cités.

TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE CHAUSSEE SUR LA V C NO 19 – DEMANDE DE SUBVENTION

Cette voie communale relie le village de la Barrière à la Route nationale 89.

La commune envisage de renforcer la voie communale n°1 sur une longueur de 2 500 ml. Les travaux consisteraient en un enrobé à chaud de type FIBROVIA.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis présenté par l'entreprise EUROVIA, sollicite de

Monsieur le Président du conseil Général l'attribution de la subvention au titre des travaux d'investissement sur voies communales, s'engage à faire réaliser ces travaux dès l'obtention de la subvention, arrête le plan de financement de cette opération de la façon suivante :

| | |
|----------------------------|-------------|
| Montant des travaux T.T.C. | 35 880,00 € |
| Montant des travaux H.T. | 30 000,00 € |
| Montant de la subvention : | |
| 40% du montant H.T. | 12 000,00 € |
| Emprunt ou fonds propres | 23 880,00 € |

SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE DU CONSEIL GENERAL

Le Conseil Général dispose d'un Système d'Information Géographique basé sur les référentiels IGN.

Les évolutions technologiques, fonctionnelles, humaines et organisationnelles ont amené le Conseil Général à mettre en œuvre une nouvelle stratégie en matière de SIG à l'échelle du Département. Cette stratégie est déclinée dans un projet appelé « SIG partagé ».

C'est dans ce contexte que le Conseil Général de la Corrèze a acquis auprès de l'IGN des licences étendues.

En complément de cette acquisition, le Conseil Général souhaite proposer aux communes une application SIG. Cette solution leur permettrait, sur leur territoire d'intervention, de réaliser des cartes, de consulter – gérer – exploiter les référentiels IGN, d'intégrer des données métiers, de télécharger les fonds IGN et d'accéder aux fichiers fonciers conformément aux préconisations de la CNIL.

Les fichiers fonciers transmis annuellement par la Direction Générales des Impôts (DGI) au Conseil Général, seront ainsi intégrés dans la solutions SIG.

Cette démarche collective favorisera l'échange de données géographiques et contribuera à l'enrichissement d'un catalogue de métadonnées et d'un Observatoire Départemental de données cartographiques.

La contribution financière, pour chaque commune de moins de 3 500 habitants, sera appliquée sous la forme d'une tarification forfaitaire, en fonction du nombre d'habitants, d'un montant de 100 Euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le principe de cette convention de concession des référentiels IGN à signer conjointement avec le Conseil Général, autorise le Maire à signer la dite convention.

CONVENTION DE PARTENARIAT RESEAU RURAL D'EDUCATION « DOUSTRE LUZEGE VENTADOUR »

Un Réseau Rural d'Education est constitué entre les écoles du secteur « Doustre/Luzège/Ventadour » (DARNETS, LAPLEAU, MONTAIGNAC, MOUSTIER-VENTADOUR, ROSIERS D'EGLETONS, SAINT YRIEIX LE DEJALAT, SOUDEILLES et SOURSAC).

Ce réseau doit permettre de

✓ mutualiser les ressources matérielles et humaines pour apporter des réponses spécifiques à des besoins ou problèmes propres à l'ensemble des établissements d'un même zone géographique rurale.

✓ développer la concertation, dans un esprit de solidarité et de coopération, entre les établissements pour favoriser le travail en commun, permettre les échanges, les interactions et la mise en valeur des différents partenaires.

Le Réseau vise ainsi à :

✓ apporter aux élèves des communes rurales un service public d'éducation aux moyens renforcés grâce à la collaboration des différentes partenaires.

✓ consolider de façon durable des structures scolaires qui jouent un rôle dans l'aménagement du territoire.

Le Réseau relève d'une logique d'aménagement du territoire rural et nécessite une collaboration étroite entre l'Education Nationale et les collectivités Territoriales qui sont parties prenantes à toutes les étapes de la mise en œuvre du Projet de Réseau.

Les axes de travail du réseau sont définis pour une période de trois ans.

La répartition des charges, selon les partenaires, est définie dans le projet de budget 2008 annexé à la présente délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le principe de création du Réseau Rural d'Education Ventadour, approuve le principe d'une convention de partenariat du Réseau Rural d'Education avec l'Inspection Académique et le Conseil Général, le Maire à signer la dite convention, s'engage à inscrire, chaque année au budget, le montant de la participation de la Commune.

Darnets
Bulletin Municipal n° 22,
Mai 2008
Edité par la Mairie 19300 Darnets
Directeur de la publication :
Valentin Cordero
IPNS
ISSN : Demande en cours

En première page du précédent numéro il fallait trouver, de gauche à droite et de haut en bas :

- 1- Genestine
- 2- Genestine porte avec croix
- 3- La Bardèche
- 4- Montusclat
- 5- Espagne

LOCATION D'UNE TENTE DE RECEPTION AUPRES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PAYS DE MEYMAC

La Commune a besoin d'un chapiteau pour les **17 mai, 31 mai et 15 août 2008**.

Une demande a été adressée au **Syndicat Intercommunal du Pays de Meymac** en vue de la location d'une tente de réception. Cette demande a reçu une réponse favorable pour chaque date et des conventions de mise à disposition de la tente de

réception doivent être établies et signées conjointement par Monsieur **PEROL**, Président du **Syndicat Intercommunal de Meymac** et Monsieur **ROSSIGNOL**, Maire de **DARNETS**. Il conviendra également de s'acquitter du versement de la somme totale de **228,66 Euros** en règlement de la mise à disposition.

SOUTIEN AU PEUPLE TIBETAIN – MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de **DARNETS** exprime ses plus vives inquiétudes vis-à-vis de la situation actuelle au Tibet. Il souhaite que celle permette d'aborder enfin de façon franche le désarroi dans lequel se trouve le peuple tibétain depuis 1949, date de la première invasion du Tibet par l'armée chinoise. Depuis ce temps, les Tibétains ont subi toutes sortes d'exactions.

Au moment où la Chine –à la veille des Jeux Olympiques de Pékin- a fait le pari insensé de cacher la réalité du Tibet (une situation de simple colonisation et d'oppression), les chars du régime chinois y sont déployés, et les militaires et les policiers tirent à balles réelles sur des moines et des manifestants non violents.

Le Gouvernement français et les autorités européennes doivent exiger la fin immédiate des massacres, la libération des prisonniers sous contrôle international.

Le Gouvernement français et les autorités européennes doivent militer énergiquement pour l'instauration d'un dialogue réel sur l'autonomie

tibétaine afin de faire comprendre au régime chinois qu'il est dans son intérêt de satisfaire les revendications modestes du peuple tibétain.

La révolte gronde, à tous les coins de la Chine, Xinkiang et pays Ouïghour, Mandchourie, Hong-Kong, Taïwan, démocrates chinois, chômeurs des périphéries de villes... Agir en faveur du Tibet est un moyen d'apaiser les tensions internes.

C'est en ce sens que doivent aussi agir les collectivités territoriales françaises et européennes, afin de donner l'exemple. Voilà pourquoi, en signe d'émotion et de soutien, le drapeau tibétain doit flotter sur les édifices publics français, comme c'est le cas dans beaucoup de villes, de Calais à Gap, en passant par Saint-Brieuc et Montluçon. Soyons une petite goutte dans ce fleuve et aidons à renverser l'injustice et l'indifférence.

Nous appelons enfin tous les darnetziens et darnetziennes de même que les corréziens et corréziennes à signer les différentes pétitions à la solidarité portées par les Associations en faveur du peuple tibétain.

SIRTOM

Dans le cadre de ma délégation au SIRTOM de la région d'Egletons, je vous informerai régulièrement sur des pratiques et des gestes simples qui nous permettent de réduire concrètement nos ordures ménagères à incinérer.

Je serai accompagné dans cette délégation par Bertrand Beyne (titulaire), de Philippe Rossignol et Isabelle Baudement (suppléant(e)s). La première réunion du Comité Syndical se tiendra le jeudi 15 mai 2008 à 15h00.

Je vais commencer avec le papier :

Du 1 mai 2005 au 30 avril 2006, sans sollicitation de notre part, le groupe Leclerc nous a adressé 5,516 kg de prospectus dans notre boîte aux lettres.

Pour le SIRTOM de la région d'Egletons, qui a en charge de les éliminer, cette masse de prospectus représentait 41,37 T. Il ne faut pas oublier qu'il n'y a pas que Leclerc qui distribue, on peut citer Champion, Atac...

Chaque foyer reçoit en moyenne 47 kg de papier par an pour des messages publicitaires non sollicités. Plus des deux tiers ne sont jamais lus!

Pour information, 40 kg de prospectus, c'est 40 kg de papier pour lesquels il faut selon le procédé : 20 à 40 kg de bois, 200 à 600 L d'eau, 120 à 240 kw d'électricité, des encres avec des métaux lourds, des adjuvants et des colorants (1).

De plus, 18 milliards (soit 830 000 T) d'imprimés sans adresse ainsi que 1.8 milliards (soit 160 000 T) de journaux gratuits sont distribués aux ménages chaque

année (2).

Pour éviter l'incinération nous avons deux solutions, refuser la publicité dans nos boîtes et/ou recycler celle que l'on nous impose.

En ce qui concerne ma famille, nous avons décidé de refuser toutes publicités dans notre boîte à lettres en collant un STOP PUB.

Le point négatif, c'est que nous ne recevons plus directement les informations des collectivités locales.

Toutefois, si vous décidez de toujours accepter de recevoir la publicité, n'oubliez pas que c'est du papier et que le papier se recycle. Vous trouverez un container dans le bourg de notre commune mais aussi de nombreux à Egletons, notamment à la gare.

Vous pouvez aussi faire quelques petites actions simples qui permettent de réduire notre quantité de déchets. Petits exemples :

Quand vous recevez vos factures EDF, téléphone... vous recevez de la publicité. Ne la jetez pas. Joignez-la avec votre paiement. Laissez leur le soin de s'en débarrasser. Il vous arrive de recevoir des courriers de prêts, cartes de crédits... deux solutions soit vous la refusez et retour à l'expéditeur soit vous utilisez l'enveloppe pré-affranchie "T", qui accompagne ce type de courrier, pour y mettre dedans le courrier non désiré.

Michel Le Roux

(1) www.universnature.com

(2) Le courrier non adressé, Synthèse et rapports d'études, ADEME, octobre 20

LES ASSOCIATIONS

Société de chasse

Gros succès pour la poule au gibier des chasseurs à Darnets.

La poule au gibier de la Société de Chasse de Darnets s'est tenue le dimanche 30 Mars.

Cette poule au gibier était animée par Bernard Chaniol, Gervais Ségurel, Jean Paul Gontrant au tableau et toute l'équipe des chasseurs de Darnets.

Près de 250 personnes étaient au rendez-vous dans la salle polyvalente de Darnets.

Animés par Bernard Chaniol, Gervais Ségurel, Jean Paul



Gontrant au tableau et toute l'équipe des chasseurs de Darnets en salle, les tirages se sont déroulés dans une ambiance conviviale. Cette poule au gibier s'est déroulée en 10 tirages, et de superbes lots étaient en jeu :

Un lave vaisselle gagné par Mme N. Mayade du Peuch,
Deux groupes électrogènes emportés par B. Laubertie
de Veuillac et S. Vitrac de St Yrieix

La liste des lots étant si fournie, il est impossible de
citer tous les gagnants.

Table en chêne massif, compresseur, deux baptêmes de
l'air pour 3 personnes, aspirateurs, lecteur DVD, lecteur
MP4, un jambon de pays à chaque tirage, de nombreux
paniers garnis, etc.....

Félicitations pour l'organisation et rendez-vous est pris
pour l'année prochaine.

Article paru dans « La Vie Corrézienne »

CLUB DES AINES « LA DARNETZIENNE »

La poule au gibier a eu lieu le 24 février, elle a connu un
grand succès comme d'habitude.

Le 26 avril les membres du club se sont réunis à la
salle polyvalente pour visionner les films

« Darnets il a y a 30 ans ». Le 4 juin le club effectuera
un voyage d'une journée au Pal.

La Secrétaire Eliane JANOUÉIX

« UN COURANT SOLID'AIR »

15 personnes ont répondu à l'invitation de l'association pour assister à la projection gratuite du film "Juste Planète : Un grain d'équité" ce 4 avril 2008. La projection s'est ensuite terminée autour d'un repas tiré des sacs avec les spectateurs du film et retardataires.

L'association prépare en ce moment deux projections pour le 31 mai 2008 à Darnetz.

Le premier film " Bon appétit monsieur soleil" qui évoque l'utilisation des fours solaires au Burkina Faso et le deuxième " Le beurre et l'argent du beurre" qui évoque la filière karité, toujours, au Burkina Faso.

Présentation du film " Le beurre et l'argent du beurre" de Philippe Baqué et Alidou Badini

Le commerce équitable est en vogue. Sorti des sphères militantes, il s'est banalisé dans la grande distribution et est devenu une référence pour les institutions et les discours officiels. Les impitoyables lois du marché semblent être remises en cause par une révolution douce, porteuse d'équité. Mais les petits producteurs bénéficient-ils vraiment d'une répartition plus juste des richesses? En quoi consiste le commerce équitable et comment est-il appliqué? Au Burkina Faso, les réalisateurs ont parcouru la filière karité pour chercher des réponses et lever leurs doutes.

Michel Le Roux

« MIL ET MIEL »

L'association « MIL ET MIEL » organise le **31 mai 2008 à Darnets**, à partir de 14 heures, une journée festive de rencontre au profit des projets avec le Burkina Faso.

Au programme : à partir de 14 H30 vide grenier (inscription 2 euros), projection de films en partenariat avec l'association « UN COURANT SOLID'AIR », exposition de réalisation d'enfant du pays d'Egletons, petit marché de producteurs de pays, intervention d'associations qui oeuvrent au développement.

Nous vous proposons à partir de 19H en salle

polyvalente de Darnets un repas (bio) et dansant.

Au menu : poulet Yassa et dessert, suivi d'un bal trad, animé par « BANDE DE TRAD ».

Prix du repas + soirée dansante 15 euros par adulte et 10 euros pour les enfants de moins de 12 ans.

Entrée soirée dansante seule 5 euros.

Réservation repas + bal au 05 55 93 34 59 à partir de 11H30 du mardi au vendredi et au 05 55 94 26 74 le soir.

Isabelle Baudement

« FORME, SANTE, BIEN – ETRE »

L'intitulé de l'association définit parfaitement le programme des activités. Le groupe, de deux ans d'existence, est fort de 25 actifs.

Tous les mercredis de 18h 45 à 20h 15 les membres de l'association se retrouvent en salle polyvalente de Darnets pour leur séance d'exercices physiques selon le souhait de la personne:

- Marche nordique.
- Gymnastique d'entretien.

Tout ce travail est encadré et sous la responsabilité d'une animatrice diplômée, Mme M.F.JARRIGE.

Ces activités s'effectuent toujours dans une ambiance « bon enfant » mais studieuse.

Cette année, une diététicienne est intervenue par trois fois pour nous conseillers sur l'hygiène alimentaire.

La participation de l'association à la « Fête du pain » le 15 août donne bien l'esprit d'association de la commune.

Toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre seront les bienvenues et partageront nos bons moments de détente !

Le Bureau



Et voilà le printemps

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VENTADOUR

05 55 27 69 26



Communauté de Communes de
Ventadour

COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

| | | | | |
|----------------------------|----------|-----------|-----------------|-----------|
| MONTAIGNAC-SAINT-HIPPOLYTE | Monsieur | VIGOUROUX | Daniel | titulaire |
| | Monsieur | BESSEAU | Jean Claude | t |
| | Madame | RAFFY | Marie Christine | suppléant |
| | Monsieur | OLIE | Patrick | s |
| DARNETS | Monsieur | LAUBERTIE | Bernard | t |
| | Monsieur | FAURE | Jean Louis | s |
| | Madame | HOUDARD | Annie | s |
| | Monsieur | CORDERO | Valentin | t |
| LAPLEAU | Monsieur | DUBOIS | Francis | t |
| | Monsieur | BALES | Yvon | s |
| | Monsieur | DUBOIS | Jean Claude | t |
| | Monsieur | SAUVANEIX | Roland | s |
| MOUSTIER-VENTADOUR | Monsieur | BOUYGES | Daniel | t |
| | Madame | MONEGER | Nathalie | s |
| | Monsieur | MOREL | Serge | s |
| | Madame | BEYNEIX | Michèle | t |
| ROSIERS-D'EGLETONS | Monsieur | BOINET | Jean | t |
| | Madame | AVELINO | Marie-Claude | s |
| | Monsieur | ZANETTI | Fernand | t |
| | Madame | AGNOUX | Fabienne | s |
| | Monsieur | CARAMINOT | Georges | t |
| | Monsieur | BRETTE | Gérard | s |
| SOUDEILLES | Monsieur | LE CORFEC | Charley | t |
| | Monsieur | VERNAT | Jacques | t |
| | | | | s |
| | | | | s |
| SAINT-MERD-DE-LAPLEAU | Monsieur | PEROT | Yves | t |
| | Monsieur | FRIGNAC | Michel | t |

| | | | | |
|-------------------------|----------|--------------|---------------|---|
| | Monsieur | MORIN | Louis | s |
| | Monsieur | JARRIGE | Bernard | s |
| EGLETONS | Monsieur | PAILLASSOU | Michel | t |
| | Monsieur | TAGUET | Jean Marie | t |
| | Monsieur | CHAZALNOEL | Jean Louis | t |
| | Monsieur | CASSIN | Yves | t |
| | Monsieur | COUTURON | Paul-Bruno | t |
| | Madame | ELEGIDO | Martine | s |
| | Monsieur | CÔTE | Jean Claude | s |
| | Madame | DOUARD | Christine | s |
| | Monsieur | HILAIRE | Frédéric | s |
| | Monsieur | DATIN | Yves | s |
| SAINT-YRIEIX-LE-DEJALAT | Monsieur | MAISON | Yves | t |
| | Monsieur | FAUGERAS | Noël | t |
| | Madame | CONSTANTIN | Lucette | s |
| | Monsieur | JOLY | Hervé | s |
| LE JARDIN | Monsieur | MILGRAM | Stéphane | t |
| | Monsieur | BERGEAL | Gilles | s |
| | Monsieur | VERGNE | Yves | s |
| | Monsieur | GONCALVES | Jean-François | t |
| CHAMPAGNAC-LA-NOAILLE | Madame | TOURNEIX | Maryse | t |
| | Monsieur | MONS | Didier | t |
| | Monsieur | PONTY | Fernand | s |
| | Monsieur | COUCHARRIERE | Sylvain | s |
| PERET-BEL-AIR | Monsieur | ESTRADE | Pierre | t |
| | Monsieur | RENOU | Denis | t |
| | Madame | BUNISSET | Marie Lise | s |
| | Monsieur | GORSE | Gilles | s |
| SAINT-HILAIRE-FOISSAC | Monsieur | CHASSAGNE | Jean-Marie | t |
| | Monsieur | ARNAUD | Christian | t |
| | Madame | TROUVE | Martine | s |
| | Monsieur | DRUON | Bertrand | s |
| LAVAL SUR LUZEGE | Monsieur | LANOIR | Jean-Noël | t |
| | Monsieur | BESSE | Jean-Claude | t |
| | Monsieur | SOUDEILLE | Elie | s |

| | | | | |
|------------------------|----------|-------------|------------|---|
| | Monsieur | RIVIERE | Gilles | s |
| LA CHAPELLE SPINASSE | Monsieur | PINARDEL | Marc | t |
| | Monsieur | CARTIER | Philippe | t |
| | Madame | ROPARS | Anne Marie | s |
| | Madame | BALLET | Florence | s |
| MARCILLAC LA CROISILLE | Monsieur | BACHELLERIE | Jean Louis | t |
| | Monsieur | TOURNEIX | Bernard | t |
| | Madame | CHAULET | Joëlle | s |
| | Madame | TABAILLOUX | Josette | s |
| LAFAGE -SUR- SOMBRE | Monsieur | DOMINGO | Sébastien | t |
| | Madame | VIALLEIX | Corinne | t |
| | Monsieur | BORDES | Jean Luc | s |
| | Madame | LOCHE | Nicole | s |

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Monsieur **Michel PAILLASSOU** Président de la
Communauté de communes de Ventadour.

Monsieur **Francis DUBOIS** 1er Vice Président.

Monsieur **Daniel BOUYGES** 2ème Vice Président

Monsieur **Jean Noël LANOIR** 3ème Vice Président

Monsieur **Jean Claude BESSEAU** 4ème Vice Président

MISE EN PLACE DES DIFFERENTES COMMISSIONS

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Délégués titulaires :

M. PAILLASSOU Michel (Président , suppléant M.

GONCALVES Jean-François)

Membres : M. BOINET Jean, M. DUBOIS Francis,

M. FRIGNAC Michel, M. LANOIR Jean-Noël,

M. LAUBERTIE Bernard..

Délégués suppléants :

M. BESSEAU Jean-Claude , M. BOUYGES Daniel, M.

CHASSAGNE Jean-Marie, M. FAUGERAS Noël, M. MONS

Didier.

COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, CADRE DE VIE, TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

Délégués titulaires : M. DUBOIS Francis (Président)

M. LAUBERTIE Bernard, M. FRIGNAC Michel, M.

ZANETTI Fernand, M. ARNAUD Christian,

M. CARAMINOT Georges, M. DUBOIS Jean-Claude,

COUTURON Paul-Bruno.

Délégués suppléants : M. LE CORFEC Charley, M.

CARTIER

Philippe

COMMISSION DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE, GESTION ET ANIMATION DES SITES

Délégués titulaires : M. BOUYGES Daniel
(Président), M. BOINET Jean, M. CHAZALNOEL Jean-Louis, M. CORDERO Valentin, M. MILGRAM Stéphane,
Mme TOURNEIX Maryse, M. BESSE Jean-Claude
M. ARNAUD Christian, Mme MONEGER Nathalie.

COMMISSION ACCUEIL, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (ACTIVITES ARTISANALES, INDUSTRIELLES, COMMERCIALES ET AGRICOLES)

Délégués titulaires : M. BESSEAU Jean-Claude
(Président), M. MONS Didier, M. VIGOUROUX Daniel,
M. CARAMINOT Georges, M. VERNAT Jacques,
M. CASSIN Yves, M. ESTRADE Pierre.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES, CULTURELLES, SPORTIVES, ASSOCIATIVES ET DE LOISIRS

Délégués titulaires : Mlle VIALLEIX Corinne, M.
CARAMINOT Georges, Mme BUNISSET M. Lise,
M. GONCALVES Jean-François, M. DUBOIS Francis,
M. TAGUET Jean-Marie, M. MOREL Serge

COMMISSION COMMUNICATION, RESSOURCES HUMAINES

Délégués titulaires :
M. DOMINGO Sébastien, Mme AGNOUX Fabienne, M.
CORDERO Valentin, M. BOINET Jean, Mme BEYNEIX
Michèle, M. MAISON Yves, M. DUBOIS Jean-Claude,
M. BESSEAU Jean-Claude.

COMMISSION DES FINANCES

Francis DUBOIS, Paul Bruno COUTURON, Pierre
ESTRADE, Jean Claude DUBOIS, Daniel VIGOUROUX,
Jean BOINET, Corinne VIALLEIX, Jean François
GONCALVES, Michel FRIGNAC et Bernard LAUBERTIE.

INDEMNITE DE FONCTIONS DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

INDEMNITES DU PRESIDENT

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,
décide d'attribuer à Monsieur le Président de la
Communauté de Communes, l'indemnité de fonction
suivante :

12 % (taux maximum de 41,25 %) de l'indice
brut 1015 de la Fonction Publique Territoriale.
Soit 1212 € nets par trimestre

INDEMNITES DES VICE-PRESIDENTS

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré, décide d'attribuer à Messieurs les vice-présidents l'indemnité de fonction suivante :

10. % (taux maximum de 16,50 %) de l'indice brut 1015 de la Fonction Publique Territoriale.
Soit 1210 € nets par trimestre

VOTE DES BUDGETS

BUDGET PRINCIPAL

Il s'équilibre en dépenses et recettes à **3.496.405,00 €.** en section de Fonctionnement et à **2.005.833,00 €.** en section d'Investissement.

BUDGET ANNEXE BOIS DUVAL

Il s'équilibre en dépenses et recettes à **26.000,00 €.** en section de Fonctionnement et à **40.059,00 €.** en section d'Investissement.

BUDGET ANNEXE O.T.P (OUVRAGE THEATRAL

PERMANENT)

Il s'équilibre en dépenses et recettes à **19.990,00 €.** en section de Fonctionnement et à **1.327.335,00 €.** en section d'Investissement.

TAUX DE TPU

La *Commission des Finances* du 8 avril 2008 a examiné le taux de TPU. Celui-ci est de 13,13 depuis le 1^{er} janvier 2004, date de passage au régime de la TPU. Ce taux de 13,13 correspond au taux moyen pondéré calculé par les services de l'Etat pour les 13 communes membres au 1^{er} janvier 2004. La période d'unification des taux est calculée pour 7 ans.

Or, l'intégration de 4 nouvelles Communes (Marcellac-la-Croisille, La Chapelle Spinasse, Laval-sur-Luzège, Lafage sur Sombre) modifient l'équilibre. De ce fait, le taux moyen pondéré est maintenant de 13,69. De façon complémentaire, la nouvelle période d'unification des taux est de nouveau 7 ans.

DOSSIERS EN COURS

TOPOGUIDE DE RANDONNEE PEDESTRE

Suite au transfert des chemins de randonnées en 2003, la Communauté de Communes a réalisé une refonte du schéma de randonnée pédestre en 2006/2007 qui a abouti à la réalisation d'un topoguide de randonnée pédestre FFRP. La diffusion nationale est confiée à la FFRP via leur réseau de vente. Au niveau

local, la diffusion est à charge de la Communauté de Communes ; ainsi il est proposé de confier la diffusion sur le territoire communautaire à l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays d'Egletons. Une proposition de convention sera distribuée en séance.

CELLULE OPERATIONS RIVIERES : CONFORTEMENT BERGES DU RABINEL

Dans le cadre des travaux de confortement des berges du Rabinel réalisés en 2007/2008, il apparaît que de la fourniture supplémentaire est nécessaire à une mise en œuvre pérenne de l'ouvrage :

- Protection de la berge : Mise en place de 270m² de toile de coco supplémentaire

- Remise en état : Engazonnement de 280m² supplémentaires

Réfection de la clôture et remplacement des thuyas.

La commission travaux propose de retenir l'entreprise MARUT titulaire du marché pour un montant de 3134,09 € HT

ESPACE AQUA-RECREATIF DE VENTADOUR A EGLETONS

De cette mandature, l'un des principaux dossiers à traiter par la *Communauté de Communes de Ventadour* (CCV) est sans nul doute la maîtrise d'ouvrage de l'**Espace Aqua-récréatif de Ventadour** à Egletons.

Ce projet engagé en 2003 est dans sa phase avant projet sommaire (APS). Le terrain a été acheté à la ville d'Egletons. La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'agence COSTE. La première estimation avec les options retenues s'élève à 8,3 millions d'€ TTC. Actuellement 55% environ des financements sont trouvés (Etat, Région, Département).

Avec les hypothèses actuelles, 3,6 millions d'€ resteraient à la charge de la CCV et le coût global annuel prévisionnel d'exploitation (y compris l'annuité d'emprunt) serait de 350 000€ environ.

Le bureau, les commissions finances, travaux et loisirs réunis le 5 mai 2008, ont examiné et analysé ces données. Je vous relate ici quelques conclusions qui n'ont rien d'officielles et qui n'engagent que moi.

-1 Le projet n'est pas remis en cause et l'espace se construira avec une livraison prévue au courant du premier semestre 2011.

-2 Dans un souci de bonne gestion et compte tenu du fonctionnement actuel de la CCV, il n'est aujourd'hui pas raisonnable de s'engager sur un coût annuel

d'exploitation de 350 000€

Les solutions étudiées et envisagées sont les suivantes sachant que les économies et recettes à trouver seront imputées sur plusieurs postes et non sur un seul.

- Revoir certaines options pour diminuer le coût de l'Aménagement (toiture, aménagement extérieur, gradins etc....)

- Réduire le financement de certains services de la CCV (OPAH, Patrimoine)

- Faire des hypothèses (virtuelles) de recettes.

- Examiner les transferts de charges des communes et principalement d'Egletons qui fermera la piscine du Lac et le centre du Mouricoux mais aussi d'autres communes qui payent actuellement les transports vers les piscines de Tulle ou Ussel.

- Lever un impôt spécifique raisonnable (en dernier recours).

Toutes ces propositions seront examinées dans le détail si tant est que le conseil communautaire les approuve.

Bernard Laubertie

